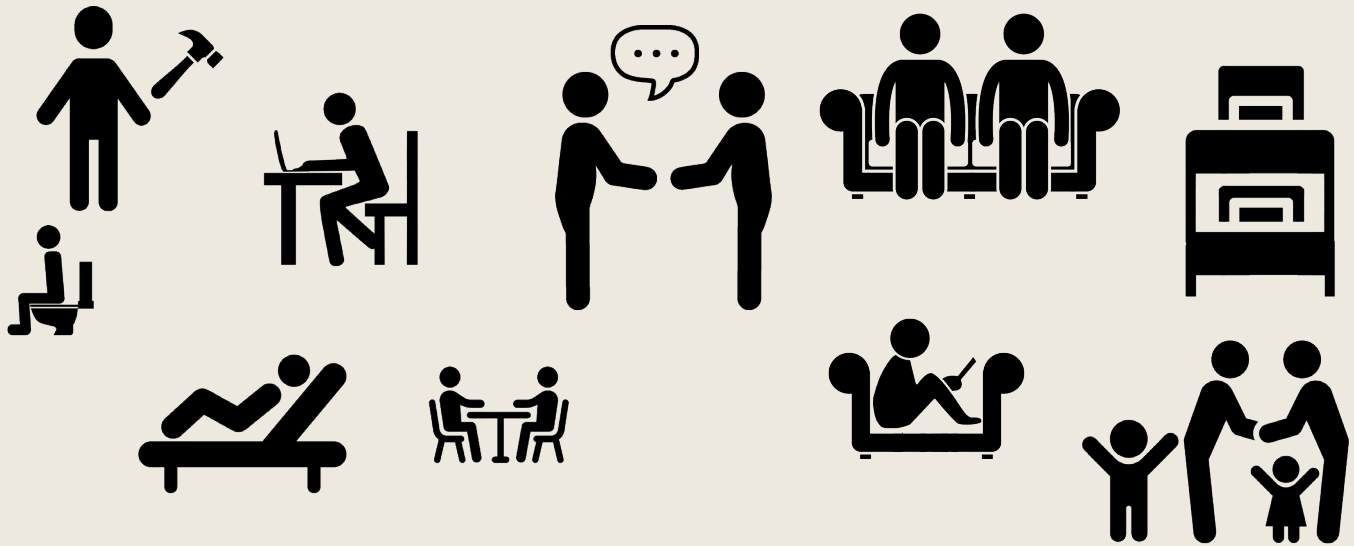

Envies et modes de vie

Déterminer l'organisation de sa future maison

Une des premières étapes d'un projet consiste à s'interroger et exprimer son mode de vie. Il est important de mettre des mots sur des ressentis, d'exprimer les besoins à court et long terme.

Une méthode de travail

La 1re étape est de rédiger le programme, en quelque sorte le cahier des charges qui sera transmis au maître d'œuvre. Pour cela, il faut se remémorer les logements que l'on a habités, évaluer leurs avantages et leurs inconvénients.

Il faut aussi prendre le temps de discuter entre les membres de la famille. Il est préférable de constater des désaccords au préalable, plutôt que modifier sans cesse le projet. Voici quelques exemples de questions à se poser :

- Par où rentrez-vous chez vous au quotidien ? Quand recevez-vous des visiteurs ? Considérez-vous l'entrée comme la " vitrine " de la maison ou comme un lieu purement fonctionnel ?
- Le garage doit-il être attenant à la maison ? Y garez vous la voiture ou est-ce un atelier ?
- Où mangez-vous ? Prenez-vous tous vos repas en famille ? Voulez-vous pouvoir manger souvent dehors ?
- Avez-vous une place déterminée comme bureau ? Avez-vous un espace dédié à la télévision ? Qui la regarde ? À quelle heure ?
- Voulez-vous une cheminée ou un poêle ?
- Dans quels lieux passez-vous le plus de temps l'été et l'hiver ? Dans ce lieu : vous voulez être tranquille, isolé... ou pouvoir avoir un œil sur ce qui se passe autour...
- Où recevez-vous des visiteurs ? La famille, les amis, le facteur ? Où les enfants reçoivent-ils leurs camarades ?

Des choix ... Et des compromis !

La conception d'une maison individuelle oblige à la prise de décisions très importantes. Elles sont induites par vos envies et votre mode de vie comme par votre budget. Il est important de tenir compte de toute la famille, de ne jamais penser à la place des autres. Il faut se projeter dans l'avenir. Pour finir, il faudra se donner des priorités.

Et le budget ?

Plusieurs éléments influent sur le coût des travaux et celui des futures dépenses de fonctionnement.

Par exemple, limiter la surface habitable, créer un volume compact, utiliser une isolation performante participent à la réduction des coûts.

Néanmoins, il est conseillé de ne pas sous-estimer certaines surfaces, comme celle des chambres par exemple : leur usage est important et peut varier tout au long de la vie.

Dessiner un organigramme

Il est conseillé de raisonner en organigramme. Ce schéma permet de se préoccuper avant tout du fonctionnement de la maison et des différentes ambiances. Il permet aussi de visualiser les circulations entre les différentes pièces et le rapport intérieur/extérieur. Vous pouvez penser dès à présent à créer un étage : ce dernier présente une meilleure séparation des espaces d'intimité et de vie commune. Une maison à étage est également économiquement plus intéressante.

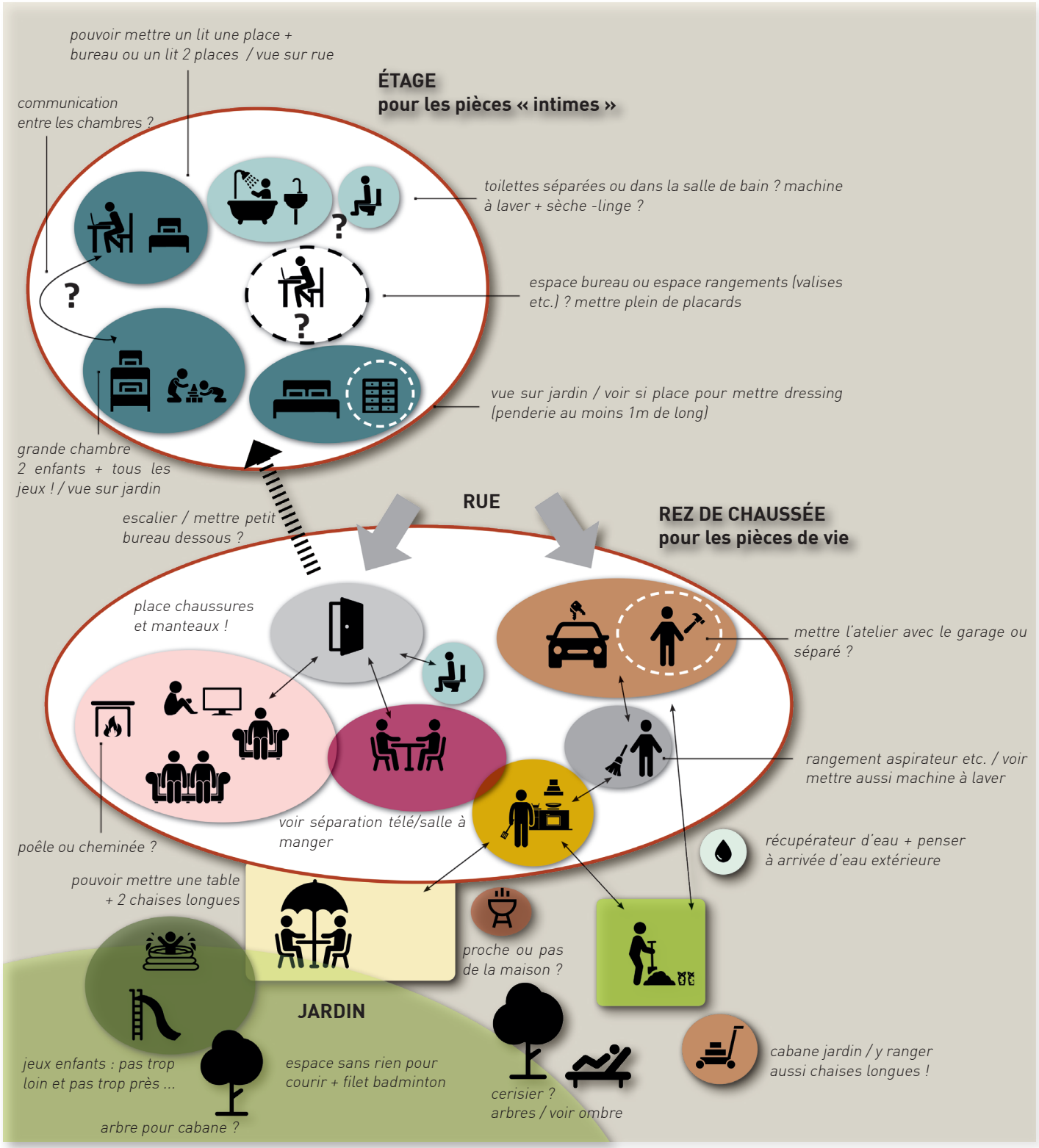

© CAUE 79

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 79)

- L'ensemble des fiches est téléchargeable sur le site caue79.fr.
- Les architectes du CAUE 79 sont aussi là pour vous conseiller. RDV par courriel à caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 28